

2021

Janv. | Fév.

SUR LE

PONT

#74

Ville de Pont de Claix

journal d'information municipale

VILLE DE
Pont
Claix

ACTUALITÉS > DES NICHOURS POUR LA BIODIVERSITÉ | DEVOIR DE MÉMOIRE AVEC LES COLLÉGIENS |
ZOOM SUR > LE FUTUR PÔLE PETITE ENFANCE VILLE VIE ASSO > LA SOLIDARITÉ EN ACTION



DOSSIER

—• BUDGET 2021 : AU SERVICE DES PONTOIS ET DE LEUR VILLE



CHRISTOPHE FERRARI
MAIRE DE PONT DE CLAIX
PRÉSIDENT DE GRENOBLE-ALPES
MÉTROPOLE

Cette édition de *Sur le Pont* est l'occasion de vous faire part de mes vœux pour l'année 2021. Des vœux d'espoir, de ténacité, de courage.

Le coronavirus nous interdit de vivre comme nous le souhaitons et nous avons raison de suivre scrupuleusement les règles sanitaires. C'est notre rempart contre la pandémie. Continuons d'être vigilants au quotidien.

Je veux tout d'abord exprimer mes vœux de courage aux familles touchées directement par la maladie. Je souhaite, au nom de toute l'équipe municipale, partager avec eux notre empathie et notre affection. J'ai aussi une pensée pour celles et ceux qui, bien souvent parmi nos aînés ou les plus fragiles, sont contraints à l'isolement et à l'inquiétude. **La Ville ne vous oublie pas.** Je sais combien cette période est aussi très dure à supporter psychologiquement. Je veux remercier enfin tous les personnels de la Ville et du Centre communal d'action sociale ainsi que tous nos partenaires du service public.

En ce début d'année, **j'é mets le vœu que nous conservions un esprit et une attitude volontaristes et responsables.** C'est ce qui nous a permis, entre autres, d'assurer la continuité du service public et la sécurité sanitaire dans les écoles pour que l'éducation et l'instruction se déroulent dans les meilleures conditions.

Notre Ville ne fait pas « d'effets de manche », elle agit concrètement. **En 2020, nous avons déjà mené le travail qui était attendu de nous,** avec le lancement du projet de complément minimum garanti, les aides au portefeuille des familles avec le Pass' sport-culture et le plafonnement des tarifs de la restauration scolaire, le soutien à nos commerçants et le marché le mercredi, des actions pour préserver notre biodiversité et notre faune, le lancement du projet de rénovation des façades du centre-ville...

En 2021, nous redoublerons d'efforts pour une véritable montée en puissance. Nous ne céderons rien à la crise sanitaire et continuerons à construire la ville de demain. Comme le prévoit notre stratégie de mandat, nous donnerons la priorité à la qualité du service public et aux solidarités envers les plus fragiles d'entre nous, que ce soient les aînés ou les plus en difficulté, et nous soutiendrons notre jeunesse qui construit son avenir. Nous continuerons à aménager avec le projet de cité administrative sur l'ancien collège des Îles de Mars, le projet des Papeteries, le Centre de sciences et le quartier des Minotiers. Nous ferons le travail attendu pour **une transition écologique et énergétique locale et populaire,** avec des actions concrètes.

La ville de demain, la ville de nos enfants, dépend de nos actions d'aujourd'hui. Je veux une ville bienveillante, pour tous, moderne et qui fait sa part pour le climat et l'environnement.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite à toutes et tous une très belle année 2021.

SUR LE PONT #74

journal d'information municipale

Directeur de publication

Christophe Ferrari

Rédaction, réalisation

Service communication

F. Albe, S. Bellenger, A. Lascurettes, F. Maurice-Laforge.

O. Latour

Crédits photos

Service communication

Impression 5800 exemplaires

Technic-Color 04 76 33 28 68

N° ISSN 1245-1371



3/11

ACTUALITÉS

Un large tour d'horizon de l'action publique

12/15

DOSSIER

Présentation du budget 2021

16/17

ZOOM SUR

*Chantier du futur
Pôle petite enfance*

18/19

VILLE VIE ASSO'

Des nouvelles des associations pontoises

20/21

AGENDA

Les rendez-vous festifs, institutionnels, culturels...

Apprendre du passé

C'est la jeunesse qui construit l'avenir. D'où l'importance de transmettre aujourd'hui aux citoyens de demain le devoir de mémoire des grandes tragédies de notre histoire contemporaine. Pour cela, la Ville participe, aux côtés de Grenoble-Alpes Métropole et du collège Nelson Mandela, à un projet pour se souvenir de la Shoah.

La Shoah signifie « la catastrophe ». Ce mot hébreu désigne l'extermination de près de 6 millions de Juifs par le régime nazi lors de la seconde guerre mondiale. En mai 2022, des élèves pontois devraient découvrir lors d'un voyage d'une semaine en Pologne, des lieux où ce génocide a été mis en œuvre. Pour l'heure, il s'agit de bien préparer le séjour. Pour cela, les enfants de quatrième du collège Nelson Mandela étudient la période 1939-1945 avec un focus particulier sur la Résistance qui a vu en France et ailleurs, des milliers d'hommes et de femmes s'organiser pour que cesse la barbarie. Pour Sam Toscano, 1^{er} adjoint en charge de la culture, l'enjeu est majeur : « *Je suis convaincu que les actions menées en complément de l'enseignement en*

classe sont un moyen privilégié pour permettre aux plus jeunes d'acquérir des valeurs humanistes. En organisant des visites de sites mémoriels, des séances de cinéma, nous pouvons aider les professeurs à mener leur grande mission éducative. Celle qui s'appuie sur la vérité des faits historiques, loin des informations parfois très inexactes issues des réseaux sociaux ».

Pour Delphine Chemery, conseillère municipale déléguée au patrimoine et à la mémoire, c'est une manière « *d'éveiller la conscience citoyenne basée sur les notions de notre devise républicaine : Liberté, Égalité et Fraternité* ».

Ce projet, financé par la Métropole et la Ville, a démarré en décembre dernier avec la venue au collège de Kamel Mouelef, auteur d'un livre sur



Décembre 2020 : séance autour de la bande-dessinée *Résistants oubliés*, en présence de Sam Toscano.

la Résistance. Dès le mois de janvier, une projection de film est programmée à l'Amphithéâtre puis une visite du camp de déportation des Milles (Aix en Provence) devrait avoir lieu en juin. De nombreux services municipaux (culture, jeunesse et vie associative) s'investissent dans la démarche. À noter également la participation des associations La Vallée du Guir et Son do guंगा.



11/11

TEMPS FORT

« L'histoire, c'est la mémoire d'un peuple », a rappelé le maire de Pont de Claix Christophe Ferrari lors de la cérémonie de commémoration du 102^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 et de l'Homage rendu à tous les morts pour la France. « *Célébrons la victoire de nos valeurs. La victoire de la liberté. La victoire de la République et de ses principes.* » Ce 11 novembre était aussi le centenaire de l'inhumation du soldat inconnu, et pour l'occasion, le poème *Au soldat inconnu* du général Bruno Dary a été lu.

Changer de regard sur le statut de victime

À l'occasion de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes, la Ville a mis à l'honneur les créations des apprentis de l'Établissement national des industries du lait et de la viande (ENILV) dans le mobilier d'affichage urbain de la commune. Le résultat d'un travail initié par le Centre de planification et d'éducation familiale (CPEF).

« Si le terme de victime désigne une personne ayant subi un préjudice corporel, matériel ou moral, il revêt aujourd'hui un caractère négatif chez les jeunes et jeunes adultes où il est utilisé comme une insulte », explique Isabelle Maury, directrice du CPEF. C'est en réaction à ce postulat, et en partenariat avec l'ENILV, qu'il est décidé de répondre à un appel à projets de la Maison pour l'égalité femmes-hommes en vue de la réalisation d'une campagne d'affichage. « Nous voulions une action à la fois éducative et culturelle car le processus artistique a cette capacité à ouvrir les yeux et la pensée que n'arrive pas à produire un discours théorique. Il fallait que le jeune soit acteur, qu'il s'approprie le sujet. L'ENILV partage les mêmes valeurs que le CPEF. Il accueille



et accompagne notamment des jeunes sortis du système scolaire et exclus du monde de la culture ».

Un travail de réflexion mené sur trois séances de discussions libres, fortes des émotions et des expériences de chacun, a permis d'aboutir à un slogan « Victime, un jour... victime pas toujours ». « Nous avons tous en tête

Les étudiants de l'ENILV posent devant une de leurs créations sur le cours Saint-André

les visuels habituels de ce type de campagne de communication qui multiplient les photographies d'hématomes et de corps tuméfiés. Sauf que l'on finit par s'habituer à ces images et à se dire que c'est dans l'ordre des choses. Il fallait quelque chose qui dénote ». Le choix de l'illustration étant tout indiqué, Antoine Louisgrand, artiste plasticien de l'association Filigrane a accompagné les élèves dans la réalisation graphique de leurs affiches.

« Antoine a fait en sorte que chaque élève trouve son moyen d'expression. Si ça venait des élèves, il fallait que ça parle des élèves », conclut Isabelle Maury.

CENTRE DE PLANIFICATION
ET D'ÉDUCATION FAMILIALE >
27 AV. ANTOINE GIRARD
TÉL. 04 76 29 86 50

07/12

TEMPS FORT



Chocolats et sucreries de saison pour le coffret « douceur » ou terrines et foie gras pour le coffret « tradition », le colis de Noël était encore plus attendu cette année. Le maire Christophe Ferrari, l'adjointe aux solidarités Isabelle Eyméri-Weihoff, ainsi que de nombreux élus ont rencontré à cette occasion les Pontois de plus de 70 ans. En raison de la situation sanitaire, la distribution a été étalée pendant une semaine entière dans quatre équipements publics, et réalisée en portage à domicile pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer.



Street art : les murs ont la parole

Des murs fades qui reprennent vie, des façades qui sourient, de la couleur pour oublier la grisaille : la vocation du street art serait-elle uniquement visuelle ? Après une rencontre avec Votour, auteur de la fresque réalisée en octobre, dans le cadre du Street art festival Grenoble Alpes, sur la façade de l'école Jean Moulin, la réponse est non !



Romain Soupizet a 38 ans et se décrit comme un graffeur du bassin grenoblois. Seul ou accompagné (il a notamment participé à la fresque collective de la rue Benoît-Jay réalisée par l'association Contratak), Votour « sévit » depuis le milieu des années 90. « Mon "blase" (nom de graffeur ou d'artiste) n'a pas de symbolique particulière. Quand on démarre dans le graffiti, le nom est très important, il va nous suivre toute notre carrière. J'ai donc choisi un nom qui ne soit pas déjà pris et qui puisse facilement être retenu. J'ai modifié la définition du vautour, le vrai, pour qu'elle me ressemble plus : Le vautour est un animal nécrophage qui se nourrit principalement de carcasses de murs et à ce titre, occupe une niche écologique essentielle à la bonne santé de la société. Il se caractérise par un plumage tacheté et multicolore ! » Mais avant de peindre les façades légales du festival de street art de Grenoble, le terrain de prédilection de Romain Soupizet, c'étaient et ce sont toujours les usines

désaffectées, les friches abandonnées, les bouts de murs perdus en forêt. « Je réalise mes peintures partout où je peux et surtout où je ne peux pas ! Il existe maintenant quelques murs autorisés ou tolérés mais généralement on n'attend pas pour peindre un lieu. L'ancien hôpital de St-Hilaire ou l'ancienne caserne de Bonne font partie de ces lieux insolites pour peindre car ils sont chargés d'histoire ». Peindre partout donc, pour s'exprimer, donner du sens et parfois même, transmettre un message. Romain Soupizet précise : « Il y a quelques temps, j'ai réalisé une fresque sur un gymnase, intitulée "Break the rules" (Transgresse les règles) représentant des animaux menacés en tenue de baseballeur. À travers cette peinture, j'ai voulu montrer un revirement de situation où les animaux entrent en rébellion. Pendant que je peignais, j'ai croisé plein d'enfants, des jeunes, sensibles au sujet trouvant la fresque plutôt rigolote dans un style bande dessinée. Par la suite, j'ai appris que quelques personnes trouvant la

peinture trop agressive, avaient déposé plainte. On m'a demandé d'envisager une repeinte ; j'ai refusé au nom de la liberté d'expression et de création. Je préférerais voir ma fresque recouverte par un coup de rouleau blanc plutôt que de l'assagir parce qu'elle dérange ». Qu'on se le tienne pour dit !



Sam Toscano

Adjoint au maire en charge de la culture

Cela fait maintenant plusieurs mois que la culture est mise à mal par la situation sanitaire. Elle a été l'une des premières touchées, et sera probablement l'une des dernières à relever la tête de cette période. Les deux fresques qui ont émergé pendant le confinement, celle de iOta et celle de Votour, ce sont des bouffées d'air frais. Les Pontois ont été privés de leurs lieux culturels, c'est pour la Ville une façon de leur permettre de renouer avec la culture. L'art dans la Ville, et le street art en particulier, sont des enjeux politiques majeurs de ce mandat. Amener l'art, sous toutes ses formes, et la réflexion qu'il suscite au plus près des citoyens : voilà une priorité que je défends au quotidien. Et pour développer cette approche, nous réfléchissons à la possibilité de créer un lieu éphémère dédié à l'art urbain.

Rames et wagons sur les rails

Il y a un an, la ligne A du tram devenait opérationnelle, permettant ainsi aux usagers pontois et du sud de l'agglomération de bénéficier d'un réseau de correspondances proche de chez eux. Première bougie, premier bilan ! L'occasion également de faire le point sur le projet de déplacement de la gare SNCF à côté du terminus du tram « Pont de Claix-l'Étoile ».

TRAM A



LE TRAM, CE SONT LES USAGERS QUI EN PARLENT LE MIEUX !

Une Pontoise de 71 ans, rencontrée sur les quais du tram donne son avis sur l'utilité de ce transport en commun et porte un regard sur le développement du secteur. Elle n'a pas souhaité que l'on communique son nom ni qu'on la prenne en photo... dommage, elle était franche et sympathique. Merci à elle !

« Moi, je trouve que c'est bien. Je suis retraitée et j'habite le Canton depuis 24 ans. Pouvoir prendre le tram tout près de chez soi, c'est vraiment pratique. Tout est bien aménagé avec des plantations et des fleurs. J'aime bien ce qui a été fait. Pour aller à Grenoble, je ne prends plus ma voiture sauf en ce moment à cause de l'épidémie. J'évite de croiser trop de monde. Surtout que parfois dans les rames certaines personnes ne font pas attention. Je vois par exemple des jeunes baisser leur masque, discuter et même manger des pizzas. Mais je retiens surtout les côtés positifs. Si j'avais des critiques négatives à exprimer, je dirais que l'abonnement reste cher quand même ! Au terminus, on voit des choses qui ont été dégradées. Et dans l'ascenseur, ça sent l'urine. Je vois aussi parfois des gens venir se garer dans les rues pour prendre le tram. Du coup, on cherche des places ! Au niveau du quartier dans son ensemble, j'aime bien les nouveautés surtout le parc Simone Lagrange. Pour se promener, lire ou rencontrer du monde, c'est bien. Et puis, il y a le centre social Jean Moulin où je vais souvent en tant que bénévole. L'équipe est gentille et dynamique. Grâce à elle on a envie de venir souvent. »

Et côté chiffre ? > En raison des périodes de confinement, il est difficile pour le Syndicat mixte des mobilités de l'agglomération grenobloise (SMMAG) de fournir des données (à l'heure actuelle, le réseau connaît une baisse de fréquentation d'environ 65 %). Mais sur le 1^{er} mois d'exploitation complet après son prolongement à l'Étoile en janvier 2020, la ligne A a enregistré 1 853 000 voyages, soit 27 000 voyageurs de plus qu'en 2019 sur la même période. C'est la ligne la plus fréquentée de la métropole.

CONCERTATION HALTE FERROVIAIRE

LE TRAIN AUX MINOTIERS... QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Courant 2023, les usagers devraient bénéficier d'une nouvelle halte ferroviaire. Pour l'heure, le projet de déplacement de l'actuelle gare SNCF vers les Minotiers entre dans sa phase de concertation. Validé par l'État et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, ce transfert a été acté au regard d'un double enjeu. Déplacer un équipement accueillant du public dans une zone conforme aux impératifs dictés par le Plan de prévention des risques technologiques (PPRT), et offrir aux habitants de Pont de Claix et à ceux du sud de la métropole un lieu unique permettant de combiner plusieurs modes de déplacement. C'est le cas depuis fin 2019, date de mise en service du pôle d'échanges multimodal, situé à l'angle du cours Saint-André et de l'avenue Charles de Gaulle, là où la ligne A du tram a désormais son terminus. Ne manque plus aujourd'hui à cet endroit que l'accès à la ligne TER Grenoble-Gap dont la vocation est de devenir un des axes majeurs du RER métropolitain peu à peu déployé par le Syndicat mixte des mobilités de l'agglomération grenobloise (SMMAG). Une manière d'utiliser le train pour des longues distances mais aussi pour des déplacements urbains accessibles avec un simple ticket de bus ou de tram. Concernant ce transfert, SNCF Gares & Connexions doit informer le public concerné et l'associer aux prises de décision dans le cadre d'une concertation réglementaire prévue du 1^{er} au 26 février 2021 avec notamment la mise à disposition d'un registre consultable en mairie. Lors du conseil municipal du 26 novembre dernier, les élus de Pont de Claix ont souhaité renforcer cette concertation en la rapprochant de la réflexion sur le développement en cours des Minotiers. Un second registre sera ainsi mis à disposition des Pontois à l'accueil du centre social Jean Moulin et une réunion publique sera organisée.

En savoir + > www.pontdeclaix.fr/projets_urbains



Gare actuelle



Future halte ferroviaire

Création d'un quai d'une longueur de 150 m permettant l'accueil de TER de grande capacité, installation d'un abri, de bancs et d'écrans dynamiques multimodaux affichant les prochains départs (trains, tramways et bus) et d'un distributeur automatique de billets.

Concertation du 1^{er} au 26 février 2021

Des livres en liberté !

Fermée puis ouverte en « drive » et enfin ouverte tout court, la bibliothèque Aragon, comme l'ensemble des services publics, a dû s'adapter à la pandémie.

Lire, écouter, voir... S'informer, se divertir, s'instruire, s'amuser... Les ressources de la bibliothèque sont précieuses en tous temps, et en cette période de restriction culturelle marquée par les rideaux baissés du côté des cinés, des musées et des salles de spectacles, leur accès devient sans doute plus important encore. Pendant le confinement d'automne, les livres, CD, DVD sont restés accessibles grâce à la mise en place d'un service « drive » de réservation puis de retrait sur place. Dès le premier jour du desserrement des restrictions, le 28 novembre, la bibliothèque a rouvert ses portes, avec des consignes sanitaires spécifiques : nombre limité d'usagers, respect des distances physiques, port du masque obligatoire dès 11 ans, pas d'usage sur place... Souplesse et adaptabilité

comme maîtres mots, comme dans l'ensemble des services publics de proximité.

Chaque automne, les élèves de CM1 de la commune reçoivent un cadeau avant les fêtes : un dictionnaire. Ce passeport de la langue française qui les accompagnera une bonne partie de leurs études et de leur vie (certains anciens élèves témoignent à l'âge adulte avoir encore leur exemplaire dans leur bibliothèque), ne leur a pas été remis sur place comme de coutume, mais directement dans leurs classes. Une mesure nécessaire pour éviter la concentration des personnes dans un lieu clos et limiter au maximum la propagation du virus.

Les dictionnaires avaient préalablement été mis en carton par un agent masqué et les mains désinfectées. Le temps de les acheminer dans les



classes, 24 heures s'étaient écoulées avant que les enseignants procèdent à la distribution aux élèves. Le maire Christophe Ferrari et les adjoints à la culture Sam Toscano et à l'éducation Maxime Ninfosi, qui procèdent traditionnellement à la remise des dictionnaires, se sont manifestés en glissant un mot à l'intérieur de chaque ouvrage, rappelant l'importance de la culture, de la langue et des mots, « afin que la curiosité et l'apprentissage continuent de faire route ensemble ».



09/12

TEMPS FORT

Les services techniques de la commune circulent plus propre grâce à un nouveau véhicule utilitaire 100 % électrique. Le maire Christophe Ferrari a inauguré le fourgon, en présence du 1^{er} adjoint Sam Toscano, de l'adjoint aux transitions énergétique et écologique Michel Langlais et du conseiller municipal délégué Gilbert Bonnet. L'acquisition de ce fourgon confirme l'engagement de la Ville de Pont de Claix dans sa démarche d'amélioration de la qualité de l'air, par le renouvellement de son parc de véhicules entamé depuis plusieurs années. Cela s'inscrit aussi dans le cadre des objectifs de lutte contre la pollution fixés par Grenoble-Alpes Métropole.

S'AJT, pour bien grandir

Alors que l'activité culturelle tourne au ralenti depuis plusieurs mois, la Ville a pris le parti de soutenir les compagnies locales et les acteurs du monde de la culture. Durant une dizaine de jours du mois de novembre, l'Amphithéâtre a accueilli la compagnie grenobloise AJT pour une résidence de travail. Ambiance studieuse pour un final heureux.

Sébastien, Lola, Sarah et Jérémie arpentent les couloirs et la scène de l'Amphithéâtre en murmurant, tête baissée, des phrases incompréhensibles. Les quatre comédiens ont pris possession de la salle de spectacle pour cette résidence de travail, et du matin au soir, ils répètent leur texte, peaufinent les postures, arrangent les lumières. Aujourd'hui, Dominique Richard, l'auteur jeune de la pièce qu'ils travaillent est venu leur rendre une petite visite. *Les Saisons de Rosemarie*, dans la continuité du *Journal de Grosse patate*, est une ode à l'enfance qui se transforme, un manifeste pour aider à grandir. Alors quand l'auteur lui-même salue leur travail, les comédiens

sont rassurés. La scénographie choisie a fait mouche : épurée et originale, avec ses projections au sol, son ballet contemporain, où musique et danse tutoient l'innocence de l'enfance, où les comédiens incarnent à merveille les turpitudes de l'entrée dans l'adolescence.

Une sortie de résidence qui se déroule devant un parterre de professionnels, heureux de découvrir cette pièce lumineuse dans cette période bien trop sombre, vient achever le travail de la compagnie sur les planches du théâtre. La représentation tout public initialement prévue ne peut avoir lieu, elle est reportée au mercredi 27 janvier (sous réserve). Et comme à l'accoutumée, un travail



d'éducation artistique et culturelle au long cours se met en place, avec cinq classes de CE2-CM2 de la commune. Les comédiens rencontreront les enfants, travailleront sur les textes de Dominique Richard, pour un rendu final devant les familles, prévu au mois de juin.

14/12

TEMPS FORT



Pour préserver la biodiversité très menacée en milieu urbain, la Ville a décidé de s'appuyer sur les connaissances et le savoir-faire de la Ligue de protection des oiseaux (LPO). Cette collaboration vient de débiter très concrètement avec l'installation de nichoirs sur des bâtiments communaux et sur des arbres particulièrement bien placés. Des nichoirs supplémentaires seront bientôt proposés aux habitants. La LPO préconise un nourrissage seulement en période de froid prolongé. Les mélanges de pois, de lentilles et de riz doivent être évités, il est préférable d'utiliser des graines de tournesol noir, des cacahuètes et du maïs concassé.





INFOGRAPHIE

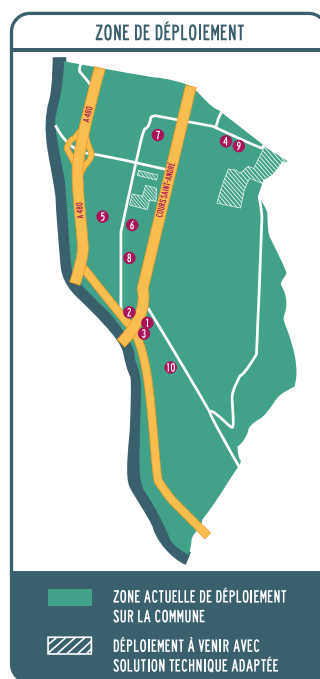
Le déploiement du tri des déchets alimentaires a démarré en novembre Pont de Claix. Sont concernés par cette collecte : les restes de repas (arêtes de poisson, os, trognons, épluchures, coquilles d'œufs...), thé (en sachet et en vrac), café (marc et filtre), les produits alimentaires périmés et sans emballage (par exemple un vieux fromage).

Le tri des déchets alimentaires peut prendre deux formes différentes selon le secteur et le type d'habitation :

- Dans les secteurs comprenant une majorité de logements collectifs, la Métropole met en place aussi souvent que possible une collecte en porte-à-porte.

- Dans les secteurs comprenant une majorité de maisons individuelles, la Métropole met gratuitement à disposition de chaque foyer un composteur individuel.

DÉCHETS ALIMENTAIRES, UN NOUVEAU RÉFLEXE DE TRI



POINTS DE RETRAIT DES SACS COMPOSTABLES

- 1 **Douceurs & chocolats**
8 place du 8 mai 1945
- 2 **L'angle du fumeur Tabac-presse**
1 place du 8 mai 1945
- 3 **Mairie**
10 place du 8 mai 1945
- 4 **Centre social Jean Moulin**
12 rue Docteur Valois
- 5 **Bibliothèque Aragon**
place Michel Couëtoux
- 6 **Maison de l'habitant**
Avenue des îles de Mars
- 7 **Pharmacie Fallieux Vera**
73 cours Saint-André
- 8 **CCAS**
27 rue Antoine Girard
- 9 **Tabac presse Ioto**
12ter avenue Charles-de-Gaulle
- 10 **Déchèterie**
43 avenue du Maquis de l'Oisans

JOUR ET HORAIRES DE COLLECTE



LE MERCREDI DE 5H À 11H



SEULS LES SACS LABELISÉS
« OK COMPOST HOME »
SONT AUTORISÉS POUR LA COLLECTE
DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

PLUS D'INFOS SUR > WWW.GRENOBLEALPESMETROPOLE.FR

Vœux du maire

Pandémie oblige, la cérémonie des vœux du maire et du conseil municipal aux habitants et aux acteurs locaux n'aura pas lieu cette année. Le maire a adressé ses vœux aux Pontois à travers une carte postale envoyée à chacun et un message vidéo diffusé début janvier sur la page Facebook et sur le site de la Ville.

> pontdeclaix.fr,
facebook.com/ville.pontdeclaix

Permanences du maire

Pour rencontrer Christophe Ferrari et échanger avec lui sur un projet, une préoccupation, une permanence est prévue les lundis 25 janvier et 8 mars, de 17h30 à 20h. D'autres créneaux seront proposés les mois prochains. Permanences réservées aux Pontois.

> Sur rendez-vous uniquement auprès du cabinet du maire au 04 76 29 86 86 ou 04 76 29 80 80

Inscriptions sur les listes électorales

En 2021, deux scrutins nous attendent : les élections départementales et régionales. Désormais les inscriptions électorales sont ouvertes jusqu'au 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin. On peut s'inscrire auprès du service état civil ou en ligne !

> État civil, place de la Scierie, 04 76 29 80 01,
www.pontdeclaix.fr/elections

Nouvel équipement

À partir du 1^{er} février, un local destiné à de multiples activités ouvrira aux îles de Mars-Olympiades, au 1/3 rue Stendhal. Il accueillera des animations et des rencontres organisées par la Ville, les centres sociaux et les associations : réunions publiques, ludothèque, ateliers... Le PIMMS y tiendra des permanences pour l'accompagnement aux démarches numériques le jeudi matin.

La vie du lieu reste à construire avec les habitants dans les mois qui viennent...

> Renseignements > Maison de l'habitant, 04 76 29 86 29

Des lieux essentiels à la vie locale

La période est chaotique pour la vie économique, et particulièrement pour certains petits commerces. Or la santé de ce secteur est fondamentale pour la vie locale, comme en témoigne Mebrok Boukersi, l'adjoint aux commerces et aux marchés de détail.

Quel est votre regard sur la situation actuelle ?

« Je suis un fervent défenseur des commerces de proximité, et je m'insurge contre cette notion de « commerces non essentiels » que nous avons subie à l'automne. Les commerçants font partie de la vie des quartiers et des gens. Ils apportent un service de proximité. Ce sont des acteurs du lien social. Ils sont essentiels ! Je souhaite leur exprimer tout mon soutien dans cette crise sans précédent. Je suis très inquiet du devenir de nos bars et restaurants, plus durement touchés encore. C'est dans notre culture de se retrouver autour d'un verre ou d'un bon repas et de partager des moments conviviaux. Ces lieux ont une utilité

sociale forte et j'espère que la situation se débloquera enfin après le 21 janvier. »

Que peut faire la Ville ?

« La Ville doit être solidaire dans la crise. Nous travaillons en partenariat avec Grenoble-Alpes Métropole, qui est en charge du monde économique. Elle a instauré des dispositifs d'aide, à nous de les relayer et d'accompagner au mieux les commerçants. La Ville a également mené une campagne de promotion des commerces locaux en fin d'année et répertorié tous les commerces ouverts pendant le confinement pour inciter les habitants à consommer dans nos boutiques. Dans une approche de plus long



Le pôle commercial Jean Moulin.

terme, nous avons commandé une étude à l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise sur la situation des commerces à Pont de Claix. Nous nous appuyerons sur ses résultats pour favoriser le développement du tissu commercial local, acteur fondamental de l'économie et de la vie sociale de notre commune. »

18-20/12

TEMPS FORT



Avant les fêtes, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a lancé une campagne massive de dépistage du covid-19. La Ville a choisi de participer à cette démarche en mettant en place un centre de dépistage tout public pendant trois jours, la Région fournissant les matériels et la Ville assurant la logistique et la coordination. Une dizaine d'infirmières, une quarantaine de membres des Sauveteurs secouristes pontois et une quinzaine d'agents municipaux ont permis l'installation et le fonctionnement du centre. Quatre lignes de tests ont été mises en place. Au total 423 personnes ont été testées.





CENTRE-VILLE

VERS UNE RÉNOVATION ÉLARGIE

Le cœur historique de la Ville a vu ses deux places (8 mai 1945 et Salvador Allende) totalement rénovées pour améliorer le cadre de vie, dynamiser le commerce de proximité et favoriser de manière sécurisée tous les déplacements. Aujourd'hui, les élus veulent aller plus loin et élargir les zones à moderniser. Pour cela, ils se portent candidats à la phase 2 de l'opération « Cœurs de ville, cœurs de métropole » mise en place et financée en partie par Grenoble-Alpes Métropole. Les travaux envisagés s'inscrivent à l'échelle du mandat 2020-2026. La période d'études qui s'ouvre fait apparaître quatre secteurs et de multiples enjeux :

Nord - Contre-allée du cours Saint André > Aménager la contre-allée ouest entre le rond point Winsen Luhe et l'avenue de Verdun. Rénover la place de la scierie en lien avec le devenir du rond point. Anticiper l'arrivée du tram E et d'une ligne de bus rejoignant l'avenue Victor Hugo et les quartiers ouest en lien avec le projet sur le site de l'ex-collège des Îles de Mars. Revitaliser les commerces...

Est - Rue de Stalingrad > Revoir le profil la rue de Stalingrad (de la place Salvador Allende jusqu'à la gare). Étudier le devenir des bâtiments de la Ville rues Bizet et Marcelline. Réfléchir à l'utilisation de la gare et de ses abords après son déménagement au Pôle d'échanges multimodal.

Ouest - Place des Alpes et abords du canal > Aménager la place des Alpes avec la construction d'une halle couverte. Créer des cheminements le long du canal pour favoriser l'accès aux berges du Drac...

Sud - Avenue du Maquis de l'Oisans > Achever l'aménagement de l'avenue du Maquis de l'Oisans en lien avec le projet des Papeteries et l'implantation de la Chronovélo Grenoble-Vizille. Valoriser les abords du Foyer municipal et du complexe sportif des 2 ponts. Favoriser l'accès au parc Borel...

On mesure l'importance des actions et leur capacité à transformer la commune pour la rendre plus agréable, plus verte et plus attractive. Pour l'heure, les études débutent avec l'inscription au budget 2021 de la Ville d'un premier investissement de 180 000 euros.

En savoir + > www.pontdeclaix.fr/projets_urbains

Goût chlorophyle !

Dans ses projets imaginés pour améliorer la qualité de l'environnement, préserver la biodiversité et lutter contre des températures estivales de plus en plus chaudes, la Ville souhaite œuvrer en remettant de la végétation sur des espaces où le revêtement minéral règne en maître. Le terme de débitumisation entre ainsi de plus en plus dans le vocabulaire lié aux travaux. En la matière, l'exemple le plus récent est l'engazonnement d'une partie du terrain stabilisé situé derrière l'Amphithéâtre. Sur le même secteur, des plantations de jeunes arbres et de haies d'arbustes ont eu lieu à l'arrière de la place Michel Couëtoux et sur les espaces du complexe sportif Maisonnat. Ces plantations ont été décidées afin de compenser la perte de sujets suite à la construction de logements sur la zone des 120 Toises.



CHRONOVÉLO



ARRÊT AUX STANDS

Afin d'achever les aménagements de la ligne Chronovélo Grenoble-Vizille qui traverse Pont de Claix, les services de Grenoble-Alpes Métropole ont installé deux stations techniques pour les cyclistes. La première au sein du Pôle d'échanges multimodal et la seconde au centre-ville à proximité du rond-point Winsen Luhe. Ces espaces sont conçus pour apporter du confort lors des pauses et des services pratiques pour entretenir son vélo et s'orienter. Le réseau Chronovélo représente à l'échelle de l'agglomération 44 kilomètres offrant des itinéraires directs, confortables et sécurisés. Une aubaine pour l'ensemble des habitants de plus en plus séduits par ce mode de déplacement aux multiples vertus. Aujourd'hui, plus de 15 % de la population active de la métropole se rend au travail à vélo. Enfin une bonne nouvelle pour la santé et la pollution de l'air !

Financer le beau

Le plan d'aide aux propriétaires pour la rénovation de leurs façades (place du 8 mai 1945 et rue Stalingrad) est en œuvre. Cette aide se situe à 40 % du montant des travaux si ces derniers sont entamés en 2021, 20 % en 2022 et 10 % en 2023. Des premiers dossiers sont en cours d'instruction. Rens. : 04 76 29 80 55 urbanisme@ville-pontdeclaix.fr



Ça pousse fort !

Trois chantiers de construction de logements sont désormais en cours au nord-ouest de la ville : les maisons individuelles du Pré verger, la résidence New'air de Grenoble-Habitat (59 appartements) rue Firmin Robert et le Domaine des Courtoises de la société Edifim (42 appartements) qui correspond à la phase 3 de l'opération des 120 Toises.



Cap sur les Isles

Grenoble-Alpes Métropole vient d'achever des travaux de rénovation et d'entretien sur la zone industrielle des Isles. Cela concerne les rues Aristide Bergès et Denis Papin avec la réfection des chaussées et des aménagements pour améliorer les déplacements automobiles, cycles et piétons. Rens. : 0 800 500 027



BUDGET 2021

Améliorer le quotidien et l'environnement des Pontois

Dans un contexte financier toujours difficile, les élus ont élaboré et voté un budget pour garantir et développer des services publics de qualité aux Pontois, protéger l'environnement et poursuivre la modernisation de la commune.

2020-2026 : un cap est fixé

La majorité municipale conduite par Christophe Ferrari a été élue sur des orientations politiques précises. Le premier budget du mandat s'inscrit pleinement dans une stratégie construite autour de trois axes majeurs :

- Des services publics efficaces et solidaires
- Un plan d'actions en matière d'environnement et de transition écologique et énergétique
- Un programme d'aménagement, d'équipement et de construction conçu pour rendre la commune plus agréable, plus sûre et plus attractive notamment en matière d'habitat et d'activités économiques.

Soutenir ceux qui en ont le plus besoin

« Notre société laisse apparaître des inégalités et des difficultés du quotidien que la crise sanitaire vient accentuer, peut-être pour longtemps. Bien sûr, c'est d'abord au niveau gouvernemental que des politiques justes doivent être décidées, mais il serait irresponsable d'attendre sans agir là où nous le pouvons et où nous le devons. Je conçois ainsi mon rôle d'élu local de maire et de président de Métropole : m'investir pour que la vie de mes concitoyens s'améliore et que les moins favorisés ne soient pas laissés pour compte. C'est au plus proche des habitants dont nous connaissons les conditions de vie que nous devons proposer des choses très concrètes. L'énorme diminution des aides de l'État qui a fortement impacté nos finances depuis quelques années doit nous pousser à innover et à prendre des mesures qui protègent les

personnes seules, les familles, les entreprises, les commerces et les associations. La solidarité est le socle fondamental du vivre ensemble. C'est dans ce sens que nous avons décidé de renforcer notre action et de mettre progressivement en place, ce qui constitue une première en France, un Complément minimum garanti à destination des personnes âgées et des étudiants aux très faibles ressources. Trop de personnes souffrent. La pauvreté est malheureusement une réalité. S'engager en politique, c'est d'abord combattre les inégalités. Plus que jamais, les élus locaux ont à faire leur part. Pour cela, il faut que l'État cesse d'affaiblir nos structures communales et intercommunales en leur faisant porter une partie du déficit national dont elles ne sont pas responsables. La justice sociale et le dynamisme du pays commencent ici. »

Christophe Ferrari

Maire de Pont de Claix et Président de Grenoble-Alpes Métropole


BUDGET

2021

Section de fonctionnement

26 135 714 €

(+ 0,5 % / 2020)

Section d'investissement

9 275 795 €

(- 6 % / 2020)

DÉPENSES IMPRÉVUES

UN VIRUS CHER !

Le budget 2021 prend en compte le coût de la crise provoquée par l'épidémie de coronavirus. Comme toutes les communes de France, la Ville de Pont de Claix a dû faire face en adaptant son fonctionnement et en mobilisant ses agents et ses moyens techniques pour soutenir les Pontois, les acteurs économiques et les associations. Pour l'année 2020, entre les recettes non perçues, les dépenses non réalisées et les dépenses nouvelles (achats de masques en lien avec Grenoble-Alpes Métropole, installation de matériel de protection, accueil des enfants de soignants, aides sociales d'urgence, mise en place du dispositif « école apprenante », programme d'activités estivales renforcé, mesures d'accompagnement des personnes âgées...) la facture avoisine la somme de 400 000 euros.

L'État a de son côté participé à hauteur de 14 600 € à la campagne de distribution de masques à la population.

Pont de Claix compte près d'un tiers de ses habitants âgés de 3 à 24 ans. En comparaison avec d'autres communes similaires Pont de Claix est une ville jeune.

Sa population fait aussi partie des moins favorisée de l'agglomération. D'où l'ambition forte de ses élus de proposer aux familles des services et des équipements publics adaptés aux besoins sociaux, d'éducation et de loisirs.



Au plus près des besoins des Pontois

Dépenses de fonctionnement 2021
Les principaux domaines d'intervention

10 226 768 €

SERVICES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES,
FONCTIONNEMENT DES BÂTIMENTS

2 818 538 €

ÉDUCATION
(ÉCOLES, PÉRISCOLAIRE, RESTAURATION, SPORT SCOLAIRE)

2 179 220 €

PETITE ENFANCE
(CRÈCHES, RAM...)

1 551 703 €

ESPACES PUBLICS, ÉCLAIRAGE, PROPRIÉTÉ,
URBANISME, ENVIRONNEMENT

1 548 805 €

CULTURE
(SAISON CULTURELLE, ARTS PLASTIQUES,
BIBLIOTHÈQUE, ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE)

1 516 027 €

ACTION SOCIALE
DONT SUBVENTION AU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE EN CHARGE NOTAMMENT
DES SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES

1 414 999 €

SPORT
(ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, ASSOCIATIONS)

602 890 €

DÉMOCRATIE LOCALE
(ASSEMBLÉES, MAISON DE L'HABITANT)

389 305 €

POLICE MUNICIPALE
ET PROTECTION CIVILE

355 138 €

ÉTAT CIVIL



À tous les âges, la pratique du sport nécessite des infrastructures bien équipées.



Permettre aux Pontois de bien vieillir demeure une priorité.



Les plaisirs de la culture doivent pouvoir être partagés par tous.

Prudence et ambitions mêlées



« L'année 2020 nous a éprouvés mais elle a aussi permis de vérifier notre capacité collective à faire face, à être solidaires, réactifs et innovants. C'est dans cet état d'esprit que nous avons voté le budget pour l'année 2021, même si de nombreuses zones d'ombres économiques et sociales demeurent. Notre travail budgétaire tient compte des réformes structurelles de la fiscalité locale que les gouvernements successifs ont entrepris depuis 2017 et de l'incertitude qu'elles font peser à court terme sur les marges de manœuvre des collectivités territoriales. Ce travail permanent autour des finances de notre commune, que j'ai l'honneur

de mener avec l'ensemble des élus, repose ainsi sur une prévision prudente d'évolution des recettes. Mais nous voulons nous inscrire dans une démarche politique volontariste pour agir sans attendre afin de réaliser nos engagements, notamment ceux liés à des services publics de qualité pour tous et à une transition écologique et énergétique pragmatique et efficace. Les besoins de nos concitoyens en matière de services publics et de pouvoir d'achat sont grands. C'est pour cela que nous n'augmentons pas la fiscalité et que nous proposons des tarifs d'accès aux services différenciés en fonction des revenus de chacun. »

Maxime Ninfosi

Adjoint en charge des finances, de l'éducation, de l'enfance-jeunesse du sport et de la vie associative



Dynamisme commercial, qualité des espaces publics, nature en ville et temps forts populaires, la Fête de l'été en musique symbolise l'ambition de faire de Pont de Claix une ville agréable.

POUR BIEN COMPRENDRE

Les dépenses de fonctionnement reviennent régulièrement chaque année : rémunération du personnel, fournitures et consommation courante, petit entretien, participation aux charges d'organismes extérieurs, paiement des intérêts des emprunts et des frais financiers...

Les opérations d'investissement comprennent essentiellement des opérations non répétitives qui modifient la consistance ou la valeur du patrimoine de la commune : achats de matériels durables, constructions ou aménagements des bâtiments et des espaces publics, travaux d'infrastructure, gros travaux de réparation de bâtiments existants. Elles comportent également le remboursement des emprunts en capital.

EN BREF

Impôts inchangés

Maintien des taux d'imposition fixés en 2015. La taxe foncière pour les petits commerçants bénéficie d'un abattement de 15 %.

Prix des services adaptés

Maintien d'une politique tarifaire sociale accessible à tous les Pontois. Parmi les premières mesures, le plafonnement à 5 € du prix du repas de cantine a été voté en 2020.

Associations soutenues

(lire page 18)

Avec 215 000 euros de subventions, la Ville est présente auprès des associations qui proposent de multiples activités et services (sport, loisirs, culture, solidarité, patriotisme...). L'investissement constant au sein des équipements municipaux accompagne ces aides directes.

Emprunt raisonné

Pour investir et réaliser de nouvelles opérations, la Ville a recours à l'emprunt. Cela représente 32 % des recettes d'investissement pour 2021. La dette globale (21,8 millions d'euros) est peu chère avec un taux moyen de 1,39 %.

Épargne efficace

C'est la différence entre les dépenses et les recettes de fonctionnement. Cela marque la capacité de la Ville à financer elle-même une partie de ses investissements. Pour le budget 2021, son montant est de 2,14 millions d'euros.

Dépenses de fonctionnement maîtrisées

Elles évoluent faiblement cette année. C'est le fruit d'un effort de gestion constant, notamment au niveau des dépenses énergétiques. L'augmentation des charges de personnel (+ 0,4 %) correspond à l'évolution réglementaire des carrières des agents, à la dépréciation de certains postes d'agents d'entretien et à l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique.

Entretenir et moderniser la ville

Dépenses d'investissement 2021

Les principaux projets



GRANDES OPÉRATIONS URBAINES

ZAC Minotiers : 583 000 €

Participation aux opérations portées par Grenoble-Alpes Métropole : Centre de sciences : 330 000 €
ZAE Papeteries : 30 000 € - Participation à la gestion des milieux aquatiques et à la protection des inondations : 40 200 €



ÉTUDES (PRÉPARATION DES PROJETS)

Modernisation du site de l'AFPA : 20 000 € - Devenir site ex-collège Îles de Mars : 239 000 €

Pisciculture aux Papeteries : 20 000 € - Centre-ville phase 2 : 180 000 € (lire page 11)



NOUVELLES RÉALISATIONS

Pôle petite enfance : 3 000 000 € (lire page 16) - Atlas biodiversité et pose de nichoirs : 30 700 €

Liaison verte parc Borel-Papeteries : 50 000 € - Jardins familiaux Îles de Mars : 115 000 €

Liaison piétonne Olympiades : 54 000 € - Rénovation des façades de l'hôtel de ville : 370 000 €

Travaux de raccordement chauffage urbain : 102 000 € - Pose d'alarmes (Plan communal de sauvegarde) : 52 000 € - Façades centre-ville : 65 000 € - Travaux logements (confinement Plan de prévention des risques technologiques) : 52 000 €



TRAVAUX SUR PATRIMOINE BÂTI

Accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite : 239 400 € - Travaux divers : 174 000 € dont + de 50 000 € pour les écoles - Entretien réglementaire : 253 500 € - Entretien et renouvellement énergétiques : 191 500 € - Résidence personnes âgées Irène Joliot-Curie : 35 000 €

Mise en sécurité site Blandin Matignon : 8 000 €



ESPACES PUBLICS

Cimetière : 25 000 € - Entretien réglementaire : 30 000 € - Petits projets dans le cadre de la Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) : 30 000 € - Travaux suite aux temps d'échanges avec les habitants (Ateliers publics urbains) : 65 000 € - Œuvres d'art : 10 000 €



LOGISTIQUE

Matériel informatique : 138 200 € - Mobilier, outillage : 161 495 €

Renouvellement de véhicules : 297 000 € (lire page 7)

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS PLURIANNUELS DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE À PONT DE CLAIX

- Construction du Centre de sciences aux Moulins de Villancourt
- Aménagement de la zone d'activités métropolitaine des Papeteries
- Réfection des voiries et aménagement de l'axe Chronovélo Grenoble-Vizille
- Réseaux d'eau et d'assainissement

Au bonheur des tout-petits

Depuis 2018, date de la mise en service de la nouvelle école Saint-Exupéry, le bâtiment de l'ancienne maternelle des Olympiades est vacant. Un chantier de rénovation et d'agrandissement vient de débuter pour la création d'un Pôle petite enfance d'une capacité de 60 places d'accueil des 0-3 ans. L'ouverture est prévue en septembre 2022.



Vue depuis la cour et les espaces extérieurs clos (esquisse)



Vue depuis l'avenue Victor Hugo (esquisse)

Les enjeux du projet

- Implanter un équipement de service public de proximité répondant aux besoins des familles au cœur d'un grand secteur résidentiel, dans le quartier prioritaire des Îles de Mars-Olympiades.
- Déplacer la crèche collective Françoise Dolto et le multi-accueil Irène Joliot-Curie, vers une zone à moindre risque, conformément aux mesures d'éloignement de la plate-forme chimique préconisées par le Plan de prévention des risques technologiques (PPRT).
- Améliorer la qualité d'accueil des très jeunes enfants dans des locaux neufs et favoriser de meilleures conditions de travail pour les professionnels de la petite enfance.
- Répondre à des normes de qualité environnementale, avec un projet de rénovation qui met l'accent sur l'isolation thermique et la qualité de l'air.

Chiffre repère petite enfance >
 292 enfants accueillis en 2019 dans les différentes structures de la Ville : crèche collective et familiale Françoise Dolto et multi-accueils Irène Joliot-Curie et Jean Moulin.

Un investissement de plus de 3 millions d'euros fortement soutenu par les partenaires institutionnels

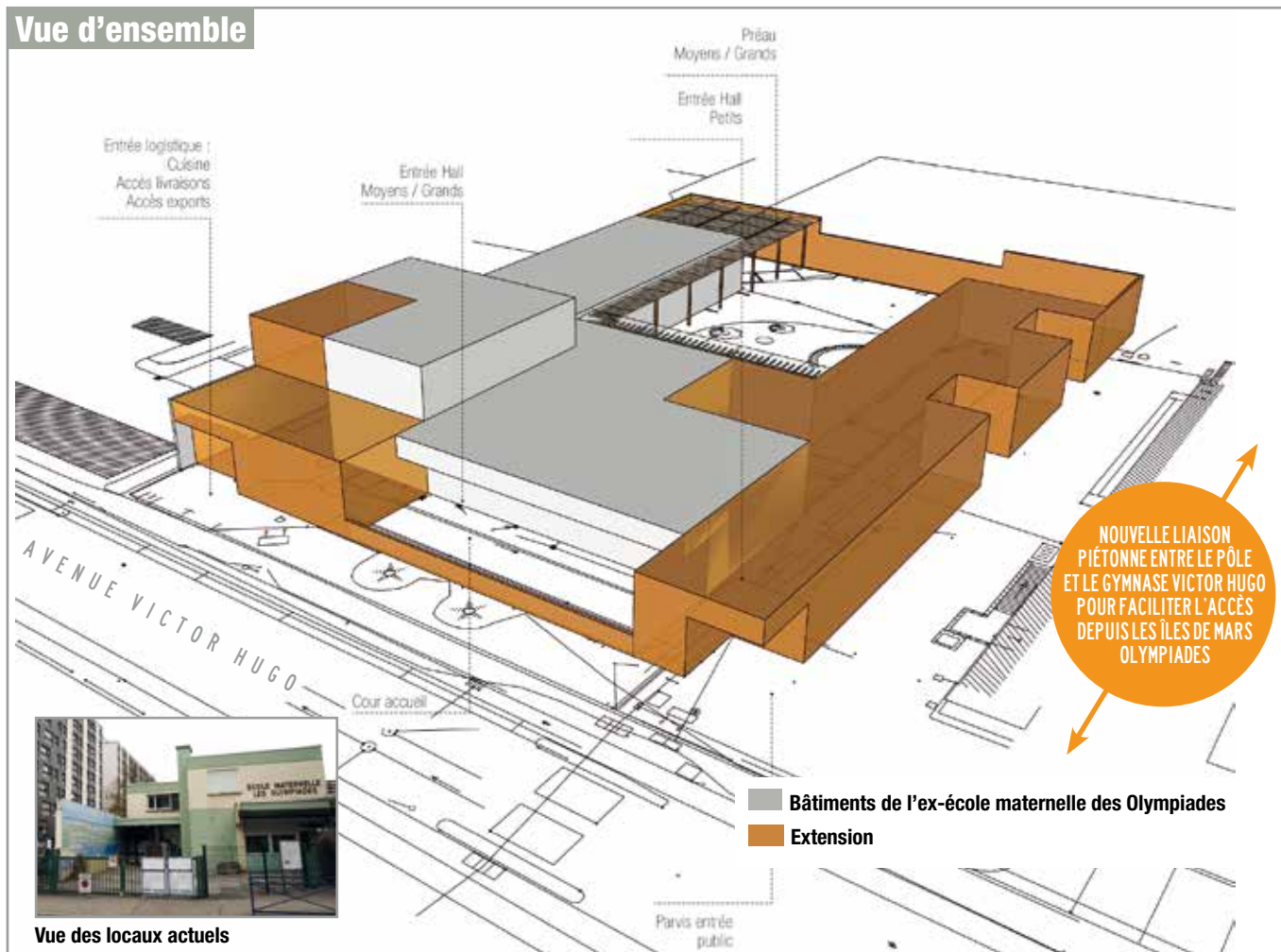
- Ville de Pont de Claix : 1,2 million € ● État : 718 000 €
- Département de l'Isère : 355 000 € ● Région Auvergne-Rhône-Alpes : 200 000 €
- Grenoble-Alpes Métropole : 150 000 € ● Europe : 51 000 € ● Caf de l'Isère : 546 000 € (en cours de validation)



- 3 UNITÉS D'ACCUEIL
- SALLES DE SIESTE, D'ACTIVITÉS, DE RESTAURATION
- SURFACE DES LOCAUX : 1200 M²
- SURFACE DES ESPACES EXTÉRIEURS : 800 M²
- CRÉATION DE PLACES D'ACCUEIL SUPPLÉMENTAIRES

Esquisse provisoire d'une des futures salles d'activités

Vue d'ensemble



Vue des locaux actuels

ÉDUCATION

UN PROJET ET DES VALEURS POUR BIEN GRANDIR

L'accueil des tout-petits est d'une grande importance pour le développement de l'enfant. C'est là qu'il découvre pour la première fois la vie collective. Consciente de cette réalité, la Ville a prévu dans son Projet éducatif de territoire (PEDT) un volet petite enfance qui s'articule autour de 3 axes majeurs : ● Accompagner le développement de l'enfant en favorisant son autonomie par la motricité libre et l'expérimentation, la socialisation, l'éveil culturel et artistique, la découverte de la nature et en assurant la sécurité physique et affective et la santé ● Favoriser la coéducation en accompagnant la famille au quotidien et en construisant avec les parents des projets communs ● Fédérer les professionnels en développant la notion d'équipe, la pluridisciplinarité et en alimentant la réflexion sur les pratiques des agents.

Pour Maxime Ninfosi, adjoint, en charge du secteur : « Notre politique doit permettre aux enfants d'être accompagnés vers la découverte et l'apprentissage dès le plus jeune âge et de se préparer sereinement à l'entrée à l'école ».

Se renseigner sur l'accueil petite enfance à Pont de Claix : La Ronde des couleurs, 11 rue Mozart, 04 76 29 80 24, petite.enfance@ville-pontdeclaix.fr

Flottibulle : une année pas comme les autres

Fermé pendant le confinement du printemps, puis ouvert sur réservation pendant l'été, re-fermé au public depuis octobre, mais avec des exceptions... Le centre aquatique ne cesse de s'adapter aux mesures gouvernementales.

Dès la fin du mois de septembre, Flottibulle a fermé ses portes au public, mais cette fois-ci, contrairement au printemps dernier, la piscine est restée ouverte aux activités des mineurs et des sportifs de haut niveau. Les écoliers et les collégiens ont donc continué de fréquenter la piscine pour les leçons de natation, dispensées avec un protocole sanitaire renforcé. L'école de nage a été assurée.

Pont de Claix accueille à Flottibulle une équipe de water-polo qui évolue en Nationale 1. Un de ses joueurs est

reconnu sportif de haut niveau. Lui et les éducateurs du GUC Pont de Claix water-polo s'y entraînent.

Depuis le reconfinement, Flottibulle a ouvert des créneaux pour la pratique d'activité physique et sportive des personnes en situation de handicap et des personnes munies d'un certificat médical. Pendant les congés de fin d'année, seuls ces publics ont été accueillis. Aujourd'hui, les perspectives de reprise restent encore bien incertaines, mais cela n'empêche pas l'équipement de se moderniser. Un nouveau fauteuil,



Un nouveau fauteuil de mise à l'eau est en service.

permettant l'accès aux bassins pour les personnes à mobilité réduite a été mis en service. Son montant est de 7500 €. Il a été inauguré en décembre par Maxime Ninfosi, adjoint au sport et Virginie Tardivet, conseillère déléguée à l'accessibilité et au handicap.

SUBVENTIONS

Pour une ville riche de ses associations

En ce début de mandat, les élus de Pont de Claix réaffirment le soutien matériel et financier de la Ville au monde associatif et à ses bénévoles dont le dévouement permet de rendre Pont de Claix plus solidaire et plus agréable à vivre.

« Dès la prise de mes fonctions d'adjoint en charge du sport et de la vie associative, j'ai multiplié les rencontres avec les dirigeants et les adhérents », explique Maxime Ninfosi. « D'abord pour encourager les uns et les autres dans une période difficile où les activités ont été bien souvent suspendues. Puis, pour porter à la connaissance de tous notre ambition renouvelée de soutenir les associations œuvrant sur la commune ».

Et l'élu d'affirmer que l'enveloppe générale des aides financières est maintenue pour 2021 et au-delà pour soutenir les associations, mais de rappeler que pour l'avenir rien ne doit être figé. « Je souhaite que nous appliquions là-aussi le principe selon lequel un euro dépensé est un euro utile. Les subventions seront allouées après avoir travaillé sur l'aide annuelle la mieux adaptée à la réalité et la nature

des projets portés. Ce sont des principes de justice et d'équité qui me tiennent à cœur. Aider les associations ne se résume pas exclusivement à l'attribution des subventions, nous soutiendrons les bénévoles au travers de temps d'accompagnement que nous construirons ensemble. Et enfin, en cette année particulière, il nous faudra trouver ensemble les meilleurs instruments pour retisser le lien entre le public et les associations. Ce défi est collectif. »

Maxime Ninfosi insiste aussi sur la volonté des élus de permettre aux enfants, aux jeunes et aux familles, d'accéder plus facilement au sport, aux loisirs et à la culture. Idem pour les seniors qui doivent également bénéficier d'un large éventail d'activités leur permettant de se maintenir en forme et d'avoir une vie sociale riche. « Ce sont là des objectifs d'éducation



Maxime Ninfosi
Adjoint en charge des finances, de l'éducation, de l'enfance-jeunesse du sport et de la vie associative

et de solidarité importants. Les associations qui s'engageront dans ce sens bénéficieront de tout notre soutien. »

EN CHIFFRES

Budget 2021 >

Montant des subventions

- Associations sportives
170 000 €
- Associations patriotiques et de loisirs
10 900 €
- Associations à caractère social
22 000 € (+16,4 % /2020)
- Associations culturelles et scientifiques
22 000 €
- Associations environnementales
16 000 €
- Associations de collégiens
5 000 €
- Associations ou coopératives scolaires
12 625 €

Solidarité en temps de confinement

La période rend plus que jamais nécessaires les actions de solidarité et de vivre ensemble. Certaines associations peinent malgré tout à rester actives compte tenu des contraintes sanitaires et des mesures liées au confinement.

Le répondeur de l'Assoudure annonce que le Repair café est « fermé jusqu'à nouvel ordre ». Activité au ralenti, voire en sommeil pour Drôles de dames et l'UNRPA. Le Secours Populaire maintient au maximum ses actions, et plus que jamais sa distribution de colis tous les premiers mardis du mois. À la Passerelle des âges, on évoque les « masques achetés pour les gendarmes, lors du premier confinement ». La Ruche, antenne du Secours catholique, déplore un « local fermé par obligation » et raconte « essayer de

répondre au mieux aux sollicitations des personnes en difficulté ». Du côté du Club du temps libre, « on ne peut pas ouvrir Beau site, alors on essaye de s'appeler les uns les autres pour maintenir le lien avec les adhérents ».

Par obligation, la plupart des associations de solidarité sont en incapacité de remplir leurs missions. L'une d'elles pourtant ne chôme malheureusement pas : Entr'ailes, association de soutien aux femmes victimes de violences, doit au contraire rattraper le retard pris pendant le premier confinement,

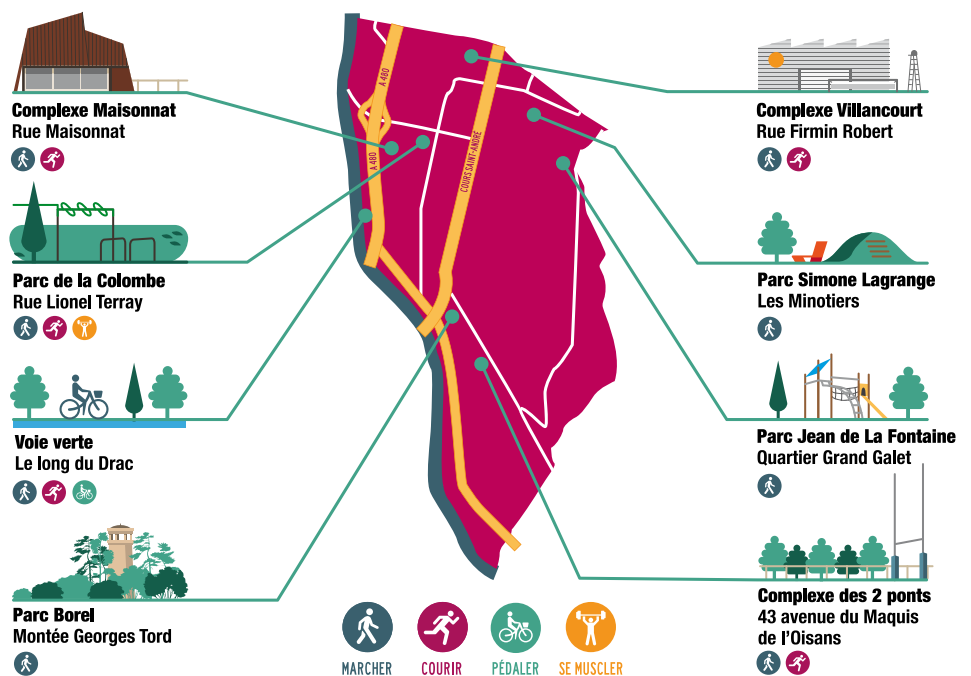
qui avait mis à l'arrêt toutes les procédures en cours. Mylène Pech, sa fondatrice et présidente depuis 2009, détaille : « Nous suivons actuellement 12 femmes, avec une autre bénévole et une psychologue également bénévole. Les groupes de paroles ne pouvant pas se tenir, nous sommes plus sollicitées sur des entretiens individuels par téléphone. Nous sommes en lien téléphonique permanent avec les personnes, 24h/24 et 7 jours sur 7. Nous les accompagnons dans toutes leurs démarches : assistantes sociales, gendarmerie, tribunal... Notre objectif est de ne jamais les laisser seules. »



INFOGRAPHIE

Si les rassemblements, activités physiques en groupe et pique-niques entre amis sont toujours sur la liste des pratiques à risque, le sport et l'activité physique individuelle sont autorisés. De nombreux espaces en plein air permettent de pratiquer la marche, la course, le vélo ou la musculation à Pont de Claix, à proximité de chez soi. Profitez de ces lieux pour sortir vous dégourdir les muscles et vous aérer la tête ! Consultez la carte des lieux où bouger à Pont de Claix.

OÙ BOUGER À PONT DE CLAIX ?



SPORT

NOMINATION

Maxime Ninfosi, adjoint au sport et à la vie associative, vient de rejoindre l'Association nationale des élus en charge du sport (ANDES) pour représenter l'Isère, et donc Pont de Claix, au plus haut niveau. Cette structure est née pour favoriser le développement du sport en France. Avec 8 000 communes et groupements de communes en réseau, l'ANDES est un acteur incontournable auprès de l'État, du mouvement sportif et du monde économique. Elle représente les intérêts des collectivités locales, premiers financeurs publics du sport, et propriétaires de 80 % des équipements sportifs du territoire. www.andes.fr

**AVERTISSEMENT :**

Les informations ci-dessous sont sous réserve de l'évolution des mesures liées à la crise sanitaire. Le port du masque est obligatoire pour toutes les manifestations. Rapprochez-vous des organisateurs pour plus d'informations ou consultez l'agenda sur www.pontdeclaix.fr.

SAM. 9 JANVIER, 20H30

SORTIE CULTURELLE

À nos amours - One woman show
de Sophia Aram

À partir de 13 ans - Tarif : 5 €

RDV centre social Jean Moulin à 19h30,
trajet en covoiturage.

.Théâtre en rond - Sassenage

Inscription dans les centres sociaux :

04 76 29 86 60 ou 04 76 29 86 40

VEN. 5 FÉVRIER, 18H30

EN JUMELLE

Lancement du projet sur le jumelage

poétique de la ville de Pont de Claix
avec les villes de Winsen-Luhe en
Allemagne et Chonchi au Chili.

.Centre social Jean Moulin

Renseignements : 04 76 29 86 60

MAR. 12 JANVIER À 19H30

SORTIE CULTURELLE

Prévert - Chansons avec Yolande

Moreau et Christian Olivier - Tarif : 5 €

RDV Tram E. Chandon à 18h45

.MC2 - Grenoble

Inscription dans les centres sociaux :

04 76 29 86 60 ou 04 76 29 86 40

SAM. 6 FÉVRIER, 9H30 ET 16H

**CRÉATION
PARTAGÉE 2021**

"Les oiseaux" - Atelier théâtre
participatif

.Centre social Jean Moulin

Renseignements : 04 76 29 86 60

MAR. 2 FÉVRIER, 18H

**CRÉATION
PARTAGÉE 2021**

"Les oiseaux" - Atelier théâtre
participatif

.Centre social Jean Moulin

Renseignements : 04 76 29 86 60

DIM. 21 FÉVRIER, 8H-22H

TOURNOI DE POKER

Grenoble Poker Pontois organise
un tournoi de poker.

.Foyer municipal

Renseignements : 04 76 29 86 60

**INSCRIPTIONS
SCOLAIRES 2021****C'est le moment !**

- **Votre enfant est né en 2018,**
il doit entrer à l'école en septembre 2021.
- **Votre enfant est né entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2019,**
il peut entrer à l'école en septembre 2021.
- **Votre enfant entre au CP.**
- **Vous venez d'emménager à Pont de Claix.**
- **Vous déménagez à l'intérieur de Pont de Claix**
et vous souhaitez que votre enfant intègre
l'école de votre nouveau quartier.

Rendez-vous dès maintenant sur
www.pontdeclaix.fr/ecoles
pour connaître toutes les démarches.

Attention : vous avez jusqu'au 21 février
pour procéder aux inscriptions scolaires.

Renseignements : Espace Famille 04 76 29 80 65

Pharmacies de garde *Les dimanches et jours fériés, de 9h à 13h.***VENDREDI 1ER JANVIER**

Pharmacie Arc en ciel
11 rue Mozart
Pont de Claix
04 76 08 06 88

DIMANCHE 10 JANVIER

Pharmacie Sauvaire
1 rue de la Mairie
St-Georges-de-
Commiers
04 76 72 73 63

DIMANCHE 24 JANVIER

Pharmacie Claudel
14 avenue du général
De Gaulle, Pont de Claix
04 76 98 03 43

DIMANCHE 7 FÉVRIER

Pharmacie Petit
Rochefort
1 Chemin des Buis,
Varcas Allières et Risset
04 76 72 97 64

DIMANCHE 21 FÉVRIER

Pharmacie Berthail
4 Place de la Libération,
Vif
04 76 72 52 42

DIMANCHE 3 JANVIER

Pharmacie de la place
24 place du 8 mai 1945
Pont de Claix
04 76 98 01 51

DIMANCHE 17 JANVIER

Pharmacie des
Gentianes 16 place de
la République, Varcas
Allières et Risset
04 76 72 81 68

DIMANCHE 31 JANVIER

Pharmacie Perrin
18 place Centre, Le Gua
04 76 72 31 92

DIMANCHE 14 FÉVRIER

Pharmacie Arc en ciel
11 rue Mozart
Pont de Claix
04 76 08 06 88

DIMANCHE 28 FÉVRIER

Pharmacie du Bourg
8 rue Beyle Stendhal
Claix
04 76 98 15 04

MAR. 23 FÉVRIER, 18H

CRÉATION PARTAGÉE 2021

"Les oiseaux" - Atelier théâtre participatif

.Centre social Jean Moulin

Renseignements : 04 76 29 86 60

JEU. 25 FÉVRIER, 18H30

CONSEIL MUNICIPAL

.Foyer municipal

Séance en direct sur facebook.com/

ville.pontdeclaux

Renseignements : 04 76 29 80 80

VEN. 26 FÉVRIER, 18H30

SOIRÉE "LES OISEAUX"

Présentation de la pièce Les Oiseaux, interprétés par les habitants et mise en scène par la cité des Héros.

.Centre social Jean Moulin

Renseignements : 04 76 29 86 60

MAR. 2 MARS, 20H

SORTIE CULTURELLE

Dans le détail, Danse à partir de 8 ans - Tarif : 5 €

RDV Tram E. Chandon à 19h30

.La Rampe - Échirolles

Inscription dans les centres sociaux : 04 76 29 86 60 ou 04 76 29 86 40

HORAIRES DES LUDOTHÈQUES

LUDOTHÈQUE JEAN MOULIN

• HORAIRES EN JANVIER

Mardi, mercredi, vendredi de 16h30 à 18h et mercredi et vendredi de 9h à 11h30

• HORAIRES EN FÉVRIER

Mardi et vendredi de 16h30 à 18h et mercredi de 9h à 11h30

• HORAIRES VACANCES D'HIVER

Mardi 9 février de 16h30 à 18h, mercredi 10 février de 9h à 11h30 et vendredi 12 février de 16h30 à 18h

LUDOTHÈQUE IRÈNE JOLIOT-CURIE

• RÉOUVERTURE LE 3 FÉVRIER.

Les mercredis de 16h30 à 18h et les vendredis de 9h à 11h30

• HORAIRES VACANCES D'HIVER :

Mercredi 17 février de 16h30 à 18h et vendredi 19 février de 9h à 11h30

MARCHÉ ALIMENTAIRE

Le marché du MERCREDI

de 15h30 à 19h
place des Alpes

PONT DE CLAIX

f @ 📍 PONTDECLAIX.FR



Spectacles

VEN. 15 JANVIER, 20H

LE SYNDROME DU BANC DE TOUCHE

Par Léa Girardet

Solo de théâtre

.Amphithéâtre

Utilisant la métaphore du football, la comédienne Léa Girardet exalte le dépassement de l'échec



JEU. 4 FÉVRIER, 20H

VESTIAIRE B

Break Theater

Danse hip hop et contemporaine

.Amphithéâtre

Un duo de danseurs mêlant danse contemporaine et hip hop autour de la préparation d'un combat de boxe.



VEN. 29 JANVIER, 20H

PRESQUE ÉGAL À

Cie du Bonhomme

Théâtre

.Amphithéâtre

Mariant sentiment de malaise et humour grinçant, la pièce sonde la violence du monde économique.



MER. 27 JANVIER, 15H30

LES SAISONS DE ROSEMARIE

Cie AJT

Théâtre

.Amphithéâtre

Rosemarie s'égratigne au contact du réel et rêve les yeux ouverts.



VEN. 26 FÉVRIER, 20H

FARID CHAMEKH

Humour

.Amphithéâtre

Farid Chamekh pimente ses anecdotes de sa vision douce-amère de la société.



AMPHITHÉÂTRE,
PLACE MICHEL COUÛTOUX,
RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS
AU 04 76 29 86 38

Expositions

DU 11 JANVIER AU 26 FÉVRIER

ARIEL KOBÄ

Peintures, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
Vernissage le mardi 12 janvier à 18h30.

.Maison des associations

Renseignements : 04 76 29 80 59



DU 23 JANVIER
AU 27 FÉVRIER

LAURENT BOUT

Peintures, du mercredi au samedi, de 14h à 18h.

Vernissage le samedi 23 janvier à 11h.

.Moulin de Villancourt

Renseignements : 04 76 29 80 59



Bibliothèque

MER. 20 JANVIER, 18H15

CLUB DES LECTEURS

.Bibliothèque

Renseignements : 04 76 29 80 95

MER. 17 FÉVRIER, 16H

ANIMATION FOLIJE

Autour du livre jeunesse

.Bibliothèque

Renseignements : 04 76 29 80 95



MER. 24 FÉVRIER, 18H15

CLUB DES LECTEURS

.Bibliothèque

Renseignements : 04 76 29 80 95



PONT DE CLAIX UNE VILLE QUI AVANCE ! (MAJORITÉ MUNICIPALE)

C'est dans un contexte connu par tous que nous avons dû élaborer le budget 2021 autour de grands principes : maintenir un service public de qualité, intégrer l'impact de la crise sanitaire et de la situation sécuritaire, bâtir la ville de demain et conserver des finances saines.

Malgré la contribution financière imposée par l'État, nous faisons le choix de ne pas augmenter la fiscalité, conserver l'aide aux associations et garder une tarification solidaire.

Notre priorité est de vous accompagner, protéger et préparer l'avenir au travers des politiques de solidarités, d'éducation, de culture, de sport et de sécurité notamment.

Enfin, notre investissement se poursuit : travaux du Pôle Petite Enfance, création de parcelles de jardins familiaux et de la liaison verte Borel/Papeteries, mise en accessibilité des équipements publics et entretien de la commune.

Notre groupe défend ce budget car il assure les priorités aux Pontois et s'engage dans le développement de notre ville.

Très bonne année !

REPRENONS LA PAROLE

EDF, un bien commun à défendre !

Alors que nous sommes toujours en pleine crise sanitaire, le gouvernement n'en finit pas de faire pleuvoir ses mauvais coups, et remet ainsi sur le devant son projet de démantèlement du groupe public EDF. Au menu : éclatement de l'entreprise en 3 filiales séparées (Nucléaire, Hydraulique, Énergies Renouvelables & Distribution), avec l'objectif d'étendre la privatisation de tous les secteurs rentables. Dans le lot, le réseau de distribution aujourd'hui géré par ENEDIS, qui serait demain livré au privé alors qu'il s'agit pourtant d'un monopole de-fait. Lorsqu'on constate déjà les manques d'investissements depuis l'ouverture du capital d'EDF, qui entraînent des coupures de courant comme celle qui a affecté une partie de notre commune récemment, il est certain qu'une privatisation intégrale sera une régression de plus sur le court et long terme.

La lutte contre le réchauffement climatique nécessite au contraire un pôle public intégré de l'Énergie, pour mener une réelle politique de planification écologique !

Jérémie Giono

AGIR ENSEMBLE POUR PONT DE CLAIX

Avant toute chose nous tenions à vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur et de santé ! Vœux d'autant plus importants en période de crise sanitaire.

Si 2020 aura été une année de crise, 2021 le sera tout autant voire plus encore. À l'heure du vote du budget 2021, notre groupe reste attentif aux choix faits afin de défendre ce qui nous semble primordial : soutien aux personnes fragilisées et isolées, au tissu associatif mais aussi aux acteurs du service public et notamment au personnel de l'Ehpad.

Mais ces enjeux ne sont pas les seuls auxquels notre ville, et plus largement notre nation, doit faire face. Comment ne pas évoquer ce phénomène préoccupant « d'ensauvagement de la société » ? Comment ignorer ces sujets majeurs que sont la préservation de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique ?

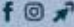
Pour tous, la COVID aura été une épreuve. Cherchons alors à transformer cette adversité en opportunité, en tirant les enseignements du passé et en faisant front pour affronter collectivement les défis de demain.


 PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL
**PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE
 SUR TOUTE LA COMMUNE**



**COUVRE-FEU
 20H - 6H**

**COVID : SUIVEZ L'ACTUALITÉ À PONT DE CLAIX
 SUR LE SITE ET LA PAGE FACEBOOK DE LA VILLE**


 PONTDECLAIX.FR


VIE QUOTIDIENNE


DÉMARCHES


ACTUALITÉS

Pont DE Claix.fr
ma ville en ligne

MAIRIE

Place du 8 mai 1945 - 04 76 29 80 00
www.pontdeclaix.fr



- . BIBLIOTHÈQUE **04 76 29 80 95**
- . CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) **04 76 29 80 20**
- . CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF) **04 76 29 86 50**
- . CENTRE SOCIAL IRÈNE JOLIO-CURIE **04 76 29 86 40**
- . CENTRE SOCIAL JEAN MOULIN **04 76 29 86 60**
- . DÉCHETTERIE DE PONT DE CLAIX **04 76 40 39 43**
- . TRI & DÉCHETS (MÉTROPOLE) **0800 50 00 27 (n° vert)**
- . ESPACE FAMILLE - **04 76 29 80 65**
- . ÉTAT CIVIL, PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES
Place de la scierie - 04 76 29 80 02
- . L'ESCALE - **04 76 29 86 90**
- . FLOTTIBULLE - **04 76 29 86 00**
- . MAISON DES ASSOCIATIONS **04 76 29 80 44**
- . MAISON POUR L'EMPLOI **04 57 04 35 50**
- . MAISON DE L'HABITANT **04 76 29 86 29**

- . PERSONNES ÂGÉES ET RETRAITÉS, SOUTIEN À DOMICILE **04 76 29 80 22**
- . PETITE ENFANCE / LA CAPUCINE **04 76 29 80 24**
- . PETITE ENFANCE / RAM **04 76 29 80 16**
- . POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ) **04 57 38 92 02**
- . PIMMS **04 38 92 10 33**
- . POLICE MUNICIPALE - **04 76 29 86 10**
- . RÉSIDENCE PERSONNES ÂGÉES IRÈNE JOLIO-CURIE - EHPAD **04 76 29 86 70**

> Permanences associatives

AIDE INFORMATION AUX VICTIMES (AIV)
 1^{ers} et 3^{es} mercredis de 9h15 à 11h, au CS Irène Joliot-Curie.
 RDV au 04 76 29 80 62.

ARCHITECTE-CONSEIL
 Un mercredi par mois, à partir de 9h, au service Urbanisme.
 RDV au 04 76 29 80 55.

AVOCAT-CONSEIL
 1 samedi par mois, de 9h à 12h, à la bibliothèque.
 RDV au 04 76 29 80 62.

ASSOCIATION POUR L'INFORMATION ET LA DÉFENSE DES CONSOMMATEURS SALARIÉS (INDECOSA)

2^e mercredi du mois, de 14h à 17h, à l'ancienne école Taillefer
 RDV au 04 76 45 60 04.

CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL (CARSAT)

Information sur l'accès et le droit aux soins des personnes en situation de précarité.
 Mardi de 9h à 11h30, au CCAS.
 RDV au 04 76 12 19 02.

CONSEILS CONCILIATEUR-MÉDIATEUR

1^{ers} et derniers vendredis du mois, de 9h à 12h, en mairie.
 RDV au 04 76 29 80 62.

MAISON DE L'HABITANT

Bailleurs : OPAC 38, SDH, ACTIS
 Conseils : (CNL)
 04 76 29 86 29.

> Urgences & numéros utiles

- . SAMU **15** ou **112**
- . POMPIERS **18** ou **112**
- . POLICE-SECOURS **17**
- . URGENCES PERSONNES SOURDES **114**
- . SANS ABRI **115**
- . ENFANCE MALTRAITÉE **119**
- . ENFANTS DISPARUS **116 000**
- . POLICE MUNICIPALE **04 76 29 86 10**
- . SAUVETEURS SECOURISTES PONTOIS **04 76 98 65 62**
- . CENTRE ANTIPOISON DE LYON **04 72 11 69 11**
- . URGENCE SÉCURITÉ GAZ **0 800 47 33 33**
- . URGENCE DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ **0810 333 338**

. RISQUES MAJEURS

Pour être averti en cas d'urgence, inscrivez-vous sur WWW.PONTDECLAIX.FR



. DISPOSITIF DE PROXIMITÉ

Pour signaler des dysfonctionnements sur l'espace public. **04 76 29 86 29**

et surtout
la santé!

La Ville reste à vos côtés

f Instagram ↗ PONTDECLAIX.FR

